

# Portes Infos

N° 29 - Décembre 2011



# Services

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

### À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

### La Structure multi-accueil petite enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

### Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30.

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain  
Tél. : 04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h sur inscription au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79  
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin.  
Tél. : 04 75 57 00 96

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14h à 17h30.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

## POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél. : 04 75 57 81 90.

En dehors de ces heures, faire le 17.

## PHARMACIES DE GARDE

### DECEMBRE

Samedi 24, lundi 26 : Les Cèdre

Samedi 31 : Gauthier

### JANVIER

lundi 2 : Gauthier

Samedi 7, lundi 9 : Chœur

Samedi 14, lundi 16 : Les Cèdres

Samedi 21, lundi 23 : Gauthier

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé  
rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

### Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14h à 17h

### Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14h 0 à 17h

### Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h

### Femmes solidaires

04 75 57 02 41, le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h

### REMAID (aide aux victimes)

04 75 55 39 34, sur rendez-vous

le jeudi matin

### Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur), le mercredi de 10h à 12h

### AIRE

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38, le mercredi de 14h à 16h

### CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17h30 à 19h

## GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## PERMANENCES DES ÉLUS

**Pierre Trapier**, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

**Raymond Rinaldi**, 1<sup>er</sup> adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

**Marjolaine Borde**, 2<sup>e</sup> adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

**Claude Campagne**, 3<sup>e</sup> adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

**Jocelyne Couriol**, 4<sup>e</sup> adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

**Jean-Michel Bochaton**, 5<sup>e</sup> adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

**Martine Guillermin**, 6<sup>e</sup> adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

**Gérard Laurent-Bourge**, 7<sup>e</sup> adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Sandrine Augier-Colomb**, 8<sup>e</sup> adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Gérard Merland**,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16h30 à 18h30

**Gérard Sagnard**,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

### MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication :

Pierre Trapier

Directeur de la communication :

Cyrille Bernardin

Rédacteur et photographe :

Yann Etienne

Conception graphique et maquette :

Agnès Molières

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

## Au Congrès des Maires à Paris, des voix se sont levées !

**J'** ai participé au 94<sup>ème</sup> congrès des Maires à Paris du 22 au 24 novembre.

Ce congrès a restitué grandeur nature les préoccupations et inquiétudes des élus dans un contexte fait "d'incertitudes et de réductions de la dépense publique" comme le rapporte la presse. Au moment où l'Etat exige des maires de prendre en compte "la demande sociale" qui explose et d'investir "pour compenser la crise économique", le Président (UMP) de l'Association des Maires de France a déclaré dans son discours de clôture que « *le soutien à l'économie nationale, le développement de la croissance et de l'emploi passent en grande partie par l'action des collectivités !* ».

Or, comment ne pas comprendre la colère des élus confrontés à une baisse des dotations de l'Etat, à une fiscalité locale maintenant basculée vers l'impôt sur les ménages suite à la suppression de la taxe professionnelle, et à des banques qui leur prêtent moins, à des taux d'intérêts plus élevés et (nous a-t-on dit au congrès) sur des durées moins longues ?

Des nombreux débats a émergé une résistance forte des congressistes tendue vers un seul et même objectif : répondre aux besoins des citoyens. De très nombreux maires, dont je suis, y ont dénoncé les conséquences des politiques européennes et gouvernementales qui sont d'une gravité sans précédent.

La crise ne sera pas combattue sans qu'une place et des moyens plus importants soient donnés aux collectivités. Celles-ci assurent plus de 75 % des investissements publics et sont responsables de très nombreux services publics indispensables aux habitants.

Passer du règne des concurrences à celui des coopérations librement consenties suppose d'abroger la Loi portant sur la réforme des collectivités territoriales et de travailler à des réponses nouvelles et ambitieuses pour se dégager de l'emprise des marchés financiers, pour innover en matière de démocratie.



Comme l'ont déclaré nombre de mes collègues, maires et élus, le temps est venu de résister, de riposter, de construire, pour faire de l'être humain une priorité !

A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année et gagnons que celles-ci soient mises à profit pour cultiver l'espérance.

*Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence*

## Armistice du 11 novembre 1918

*Entretenir le souvenir, transmettre un message d'espoir et de paix*

**C'est dans le recueillement que s'est déroulée la cérémonie du 93<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Ce 11 novembre 2011, plus de 200 personnes se sont rendues au monument aux morts du square du Capitaine René Ladet pour rendre hommage à toutes les femmes et les hommes, morts ou blessés lors de la grande guerre 1914-1918.**



*« Votre présence nombreuse est un message d'espoir et de paix universelle » Pierre Trapier*

Il y a 93 ans dans la clairière de Rethondes, à Compiègne en Picardie, l'armistice était signé mettant ainsi fin à la première guerre mondiale. Durant 4 ans, 70 millions d'hommes de 19 nations se sont entre-tués. En Europe, 10 millions de soldats ne rentreront pas chez eux. Jamais autant de soldats n'ont été engagés dans un conflit qui fut particulièrement cruel. Une destruction humaine de masse, une boucherie. Des noms, des lieux résonnent encore dans nos mémoires : par exemple, le Chemin des Dames, bataille qui dura 10 jours et causa à elle seule la disparition de 130000 soldats, 10 vies balayées par minute ou encore Verdun, 10 mois d'un combat féroce et impitoyable durant lequel 163000 soldats y laissèrent leur vie.

*« Le quotidien des soldats, c'est la peur, la peur de la mort, c'est la peur de tomber sous les balles, la peur de voir la mort et celle de son camarade de tranchée... »* dira le Maire au cours de son allocution. Les "conditions de vie" sont ignobles, inhumaines, les soldats doivent vivre avec les rats et la vermine, avec parfois un ravitaillement laissant à désirer. *« Parmi ces blessés, des dizaines de milliers administrativement qualifiés de "faciaux" par les chirurgiens des hôpitaux et trivialement*

*dénommés "baveux" et gueules cassées ». Ces hommes s'inscrivent aujourd'hui dans l'inconscient collectif comme un symbole des désastres humains nés d'une guerre tragique. Il n'y a maintenant plus de rescapés pour témoigner de cette affreuse tuerie, depuis la mort en mars 2008 du dernier poilu, à savoir Lazare Ponticelli. Pour le maire : « se souvenir est essentiel. C'est faire appel à l'intelligence humaine. Mais le souvenir s'entretient et pour cela, il se partage et se transmet de génération en génération. Le souvenir, c'est un peu comme une lumière qui doit incessamment être entretenue, sinon la nuit et l'oubli prennent le dessus. Alors, notre devoir à tous, jeunes ou anciens, quels que soient nos âges, c'est de comprendre notre passé pour*

*mieux construire notre présent et notre avenir. »* Notre devoir est donc de transmettre aux générations futures un message de paix. Il est également capital de ne pas gommer ce que fut cette guerre et son origine, comme certains veulent le faire en semant le doute et l'ignorance. A ce propos, Monsieur Debard, Président du comité d'entente des anciens combattants souligna combien *« chaque événement historique doit être commémoré séparément et non en une seule date. »* Il s'est également déclaré ému par la présence de très nombreux enfants des écoles et du collège à cette cérémonie : *« les 45 soldats Portois morts pour la France vivront encore dans la mémoire des générations futures. »* Cette guerre devait être "la der des ders". Mais d'autres guerres suivront avec des conséquences dramatiques sur le plan humain et démocratique. Pour que l'histoire ne se répète pas, il nous appartient d'être les acteurs de la construction d'un monde meilleur, de coopération et d'amitié entre les peuples. A l'issue de la cérémonie Monsieur Bost André a reçu l'insigne des portes drapeaux et Monsieur Arzac Guy la médaille de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) pour service rendu. **Yann Etienne**

### Les enfants partagent et reçoivent les souvenirs.

De mémoire de portois, cela fait très longtemps qu'une cérémonie n'avait pas rassemblé autant de personnes, jeunes enfants, familles et anciens. Il faut dire que cette année, Pierre Trapier, comme il s'y était engagé, avait souhaité, avec l'ensemble des associations des anciens combattants que des enfants des écoles primaires, notamment de CM2 et du collège de la ville, participent à la cérémonie du 11 novembre. Une vingtaine ont répondu présents pour partager et recevoir les souvenirs des anciens. Le maire les a remerciés pour leur présence active





« Il y a ces jeunes, parmi nous pour la première fois qui sont là pour dire : on veut savoir et quand on sait on n'oublie pas. N'oubliez jamais le sacrifice de tant d'êtres humains »  
Pierre Trapier

à cette cérémonie, en soulignant l'importance de l'engagement de la nouvelle génération pour les valeurs du pacifisme et de la solidarité. Dans la dignité et le respect, chaque enfant s'est recueilli et a déposé un œillet sur le monument aux morts, honorant ainsi les 45 Portoïsiens morts pour la France durant ce premier conflit mondial. Cette cérémonie intergénérationnelle permet de cultiver le jardin du souvenir afin que vivent à jamais dans nos mémoires dispersées ces hommes tombés trop tôt, ces hommes qui ne souhaitaient que la paix, ces hommes qui espéraient qu'un tel conflit ne recommence plus jamais... Le souhait de chacun est de réussir aussi bien la cérémonie du 8 mai 2012.



## Esplanade du Souvenir Français

En amont de la cérémonie du 11 novembre, une place de la ville était nommée. Ainsi le parvis devant le nouveau cimetière s'appellera désormais : "Esplanade du Souvenir Français". En présence de nombreux élus et d'anciens combattants, la plaque a été dévoilée par Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence et Guy Juan, Président du Comité local du Souvenir Français. Guy Juan exprima ses remerciements à la municipalité pour l'égard porté à son association et fit un bref historique du Souvenir Français. L'as-

sociation a été créée en 1887 par Xavier Niesen. Depuis le 1<sup>er</sup> février 1906, l'association est reconnue d'utilité publique. Elle regroupe environ 1450 comités locaux en France et 52 représentations à l'étranger avec près de 130 000 membres actifs. Ses missions sont diverses comme par exemple entretenir les tombes et les monuments. Le Souvenir Français se veut aussi un gardien de la mémoire. Monsieur le Maire salua le travail du Souvenir Français pour son œuvre dans la transmission de l'héritage du passé aux générations successives.



## Exposition d'articles militaires en mairie

Le comité local du Souvenir Français a organisé une exposition dans la salle des mariages de la



mairie du 7 au 24 novembre. Plus de 150 personnes ont découvert cette exposition. La partie historique de celle-ci retraçait les événements de la guerre de 1870 à nos jours, incluant les périodes les plus sombres de notre Histoire. Pour approfondir les connaissances, de nombreux ouvrages et brochures étaient consultables par le public, afin de mieux connaître notamment les missions du Souvenir Français. Une deuxième partie concernait le matériel et les uniformes militaires au fil du temps. MM. Juan et Viennet du comité local du Souvenir Français, ont exprimé leur satisfaction quant au nombre de visites et d'échanges.

### Pierre Augustin Lascombe

Cette cérémonie aura été également marquée par l'annonce faite par le maire de la découverte, de façon fortuite, cet été 2011, des restes mortels de Pierre Augustin Lascombe, disparu au combat le 16 décembre 1916 à Bezonvaux dans la Meuse. Son nom figure parmi les 45 soldats sur le monument aux morts de Portes-lès-Valence. Selon le souhait de ces 3 neveux, la dépouille de Pierre Lascombe sera rapatriée sur la commune. Dès lors, une cérémonie officielle sera organisée, dont le "Portes infos" ne manquera pas de vous faire état.

## Le 25<sup>ème</sup> Téléthon Portoïis

*Solidarité et générosité*

Voilà maintenant 25 ans que des bénévoles et des associations se mobilisent avec l'AFM- Association Française contre les Myopathies, pour financer la recherche sur les maladies génétiques rares. Cette année, sur la commune de Portes-lès-Valence, plus de 130 bénévoles se sont mobilisés pour faire de ce 25<sup>ème</sup> Téléthon un succès. Pour cause de délais d'impression, nous ne sommes pas en mesure de vous donner les résultats définitifs des dons, mais d'ores et déjà, nous pouvons affirmer qu'ils seront supérieurs à 10 000 euros.



"L'appel du cœur" a, une fois de plus, fait de ce week-end de fin d'automne, où le soleil se fait de plus en plus avare, un beau moment de chaleur ponctué d'instant précieux. Les Portoïis ont été fidèles au rendez-vous de la générosité et de la fraternité. De nombreuses animations ont égayé cette fin de semaine. Et c'est le vendredi soir que le

Téléthon Portoïis a débuté avec une retraite aux flambeaux à laquelle une soixantaine de personnes sont venues malgré la pluie. Avec aussi un tournoi de tarot organisé par "l'Entame portoïise". Ce mauvais temps n'a en rien bouleversé l'enthousiasme des participants et des "magiciens de la Valdaine" qui ont assuré l'animation du défilé. Le samedi, l'association





“sport et loisirs” s’est mobilisée en nombre pour une vente de boudin au kilomètre. Les pompiers, quant à eux, ont organisé un lâché de ballon, donnant ainsi un peu de couleur au ciel bien gris. L’association “la danse de Laeti” a également fait une démonstration de danse sur le podium installé place de la mairie. L’UGSP avait installé des trampolines sur lesquels de nombreux enfants ont pu effectuer des sauts périlleux...

Dans les chalets, on pouvait pêcher à la ligne ou acheter des enveloppes surprises vendues par les bénévoles de l’USCP.

Pour les plus courageux, des parcours en VTT et en vélo-route étaient organisés, un de 20 km et un autre de 40 km. Le Comité des fêtes, l’Association féminine de travaux manuels, la MJC-Centre social, le Bike Club Portois et les Cyclotouristes portois ont été également partie prenante du Téléthon.

Mais le Téléthon ne s’est pas uniquement déroulé sur la place de la mairie, des “voyages”

en train étaient aussi organisés, au parc Aragon par l’association Train-Train vapeur vive. Au boulodrome Jean Sapet était organisé un concours de pétanque en doublette et les terrains de tennis ont vu de nombreux joueurs se relayer pendant 24h.

Cette journée de samedi se termina par un grand repas à l’Espace Cristal, animé par le groupe “Pauline et Alex”.

Le dimanche matin, le conseil de quartier Ouest animait la place Maurice Caty avec la vente de boudin et de soupe à l’oignon avec ses petits croutons. Il y avait du monde pour partager un café, un petit blanc ou un vin chaud, avec modération bien évidemment. Toutes ces belles initiatives et la générosité populaire en faveur des personnes atteintes de maladies rares ne doivent pas nous faire oublier, qu’à l’heure où la sécurité sociale est sans cesse mise à mal, il est temps de tirer la sonnette d’alarme. Un combat en faveur d’un système de santé efficace et solidaire est aussi à mener. Actuelle-

ment 26% de la population déclare renoncer aux soins de santé à cause du niveau de remboursement bas. La santé ne doit pas devenir un business, mais doit rester un service public.

**Yann Etienne**



## Des débats au conseil municipal du 5 décembre 2011

*Subventions culturelles, emploi, environnement et rapport de la Chambre Régionale des Comptes à l'ordre du jour*



**Deux heures de débats, parfois vifs, lors du dernier conseil municipal de l'année 2011, qui comportait pas moins de 20 points à son ordre du jour dont les subventions aux associations culturelles, la signature d'un protocole d'accord avec le PLIE, Plan local pour l'insertion et l'emploi, l'engagement de la commune dans le PCET, Plan climat énergie territorial de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes et le rapport de la Cour des Comptes.**



Pas de débat particulier et unanimité suite à la présentation faite par Marjolaine Borde, adjointe au maire en charge de la culture, des montants des subventions attribuées aux associations culturelles. Les mêmes critères, refondés en 2010, ont été appliqués cette année. Toutes les informations nécessaires figurent sur le site Internet de la

Ville: [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)  
Deuxième point important à l'ordre du jour, le PLIE. Patrick Garcia, conseiller municipal, exposa les intérêts du renouvellement de l'adhésion de la commune de Portes au PLIE. Il convient de rappeler que ce dispositif, créé en 1993, permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté.

### **Mutualiser des moyens pour l'insertion sociale et professionnelle**

Aux côtés de l'Etat, des conseils généraux de la Drôme et de l'Ardeche, du Conseil régional Rhône-Alpes, des communes et intercommunalités du bassin d'emploi valentinois, Portes-lès-Valence s'engage avec le PLIE en faveur du retour à l'emploi des publics les plus fragilisés. Ce protocole d'accord concerne la période 2011-2015. La délibération a été votée à l'unanimité. Le troisième point concerne le développement durable. En préalable de son intervention, Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint en charge

de l'environnement, souligna que la commune allait être récompensée par Rhône-Alpes Energie Environnement pour la réalisation de son Agenda 21. A la suite de cette information, il argumenta de la pertinence de la délibération relative au PCET, dont l'élaboration est rendue obligatoire par la Loi relative au Grenelle de l'Environnement II, pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, comme l'est l'agglomération Valentinoise.

### **Réduire les émissions de gaz à effet de serre**

Car il y a urgence, à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). A partir du travail engagé depuis mars 2008, la municipalité ap-



portera sa contribution à un travail de diagnostic du patrimoine et de bilan des émissions des GES, réalisé par l'Agglomération. Un plan d'actions verra le jour fin 2012. Au titre de ses responsabilités au sein de la commune, Raymond Rinaldi a été désigné, à l'unanimité du conseil municipal, comme élu référent du dossier, avec Julien Vye, interlocuteur technique. Dernier sujet abordé, et pas des moindres, c'est le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes, CRC. La mission de la



CRC est de vérifier la conformité juridique et comptable des pratiques de la collectivité, sur la période 2004 à 2010. A ce titre, Geneviève Girard pour la partie qui la concerne de 2004 à mars 2008 et Pierre Trapier, pour mars 2008 à 2010, ont été auditionnés à plusieurs reprises courant 2011 par la cour des comptes.

### Un contexte national de contraintes qui pèsent sur les collectivités.

D'emblée, le maire a souligné le contexte national « *nouveau et contraint du fait de la suppression de la taxe professionnelle (TP), du gel des dotations de l'Etat et de la constitution de l'agglomération* ». Rappelons que la TP et l'évolution naturelle de ses bases représentaient près de 60 % des recettes fiscales. « *C'est un manque à gagner de l'ordre de 250 000 à 300 000 euros pour la commune que j'ai du prendre en considération dans les préparations budgétaires* », souligna Pierre Trapier.



Geneviève Girard, pour l'opposition municipale, intervint pour exprimer « *ses inquiétudes et ses préoccupations à la lecture du rapport de la Cour des Comptes* ». Elle dénonça « *les risques de tensions financières pour l'avenir* » et scanda, avec un brin d'énervement assumé « *Halte là ! Halte aux dérives des dépenses inconsidérées de la municipalité* ». Et le maire de répliquer « *Faux. La CRC a pris en compte des estimations budgétaires établies en septembre 2010 pour le budget 2011. Or seul le compte administration portant sur l'exercice du budget, donnera pour 2011 une vraie photographie des comptes et de la situation budgétaire de la commune* ». En effet, en ce début de décembre, l'exercice budgétaire



se terminant, force est de constater que l'auto-financement est positif, que l'encours de la dette reste à un niveau très correct (le seuil d'alerte se situe à 12 ans, la commune de Portes se situe à 5 ans, s'agissant de la durée moyenne de remboursement).

Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire, pointa « *l'immobilisme de l'ancienne municipalité pendant 7 ans, mais aussi les responsabilités d'un gouvernement de droite qui ne fait qu'imposer à toutes les collectivités sa politique de super austerité, de casse du service public, à l'exemple de ce qui se fait en Grèce* ». Ce à quoi, Geneviève Girard répondit « *qu'elle n'acceptait pas les propos d'immobilisme durant son mandat et qu'elle était fière du bilan de la droite* ». Chacun appréciera...

### Investir pour l'avenir

Pour sa part, la majorité municipale s'est investie -et continuera de s'investir- pour répondre aux besoins des populations, comme en témoignent la construction d'une nouvelle cantine à Joliot Curie, la réhabilitation de la salle Fernand Léger, la construction de la salle multi-activités près de la Chaffine, pour ne citer que ces 3 exemples. Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué, indiqua que « *le gel des dotations et le désengagement de l'Etat constituent une perte nette de près de 170 000 euros depuis 2008 pour la commune de Portes-lès-Valence* ». Claude Campagne, adjoint au maire, souligna lui aussi « *les contraintes qui pèsent sur les budgets des collectivités* ». Il expliqua que « *sur les dépenses de fonctionnement, la municipa-*

*lité faisait des économies, en particulier en réalisant en interne de nombreux travaux par les agents communaux* ».

Thierry Lecomte, conseiller municipal de la majorité, intervint sur le budget de l'eau en relatant les conclusions écrites de la CRC qui relève « *l'insuffisance des dotations aux amortissements* » jusqu'en 2009.

Le maire conclut ainsi : « *j'ai souhaité que la prudence budgétaire soit de mise à Portes-lès-Valence en dégageant un auto-financement acceptable, permettant de préparer l'avenir et de réaliser les investissements utiles et socialement efficaces, dans un environnement de plus en plus contraint pour les collectivités locales* ».

Notons enfin que ce conseil municipal a été l'occasion de l'adoption d'un vœu concernant le CNFPT, dont nous relatons page 14 le détail, par 23 voix (majorité municipale), moins 6 abstentions (opposition municipale) et le vote d'une délibération concernant le recrutement de Yann Etienne au sein du service de la communication, en remplacement de Bernard Fillet.

Cyrille Bernardin



## Inauguration de la semaine pour l'emploi

*Une diversité d'initiatives du 17 au 25 novembre*

**Quoi de plus symbolique que le centre culturel "Louis Aragon" pour inaugurer, ce jeudi 17 novembre, la "semaine pour l'emploi". Un symbole d'un trait d'union qu'est la bibliothèque entre la culture et le monde du travail.**



Ce lien étroit entre culture et travail n'est pas sans nous rappeler les "bourses du travail" qui formaient de véritables foyers culturels ou même les théâtres populaires et les cinémas dans les années 1920 dont les mélodrames et

les films avaient pour thème le monde ouvrier. Par la suite, la période du Front populaire enracinera profondément les liens entre la classe ouvrière et les artistes, les metteurs en scène du théâtre, du cinéma, mais aussi les poètes,

les peintres, les musiciens autour de projets sociaux et politiques.

Symbole aussi car c'est en partenariat avec Valence Agglo Sud Rhône-Alpes qui dispose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 de la compétence "développement économique et emploi", en lien étroit avec la bibliothèque, équipement lui aussi transféré à l'Agglo, que débutaient "les 7 jours pour l'emploi".

Notons que la bibliothèque proposait ce mois-ci un fond de livres consacrés au travail et des fiches métiers.

Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge du développement économique, aux côtés du maire, Pierre Trapier et de Marie Ransant, directrice de la bibliothèque de Portes, a souligné la diversité des initiatives de cette semaine pour l'emploi, dont nous re-traquons ici les principaux événements.

## Cinéma débat au Train-Théâtre

Mardi soir, les Portoises étaient invitées à une projection-débat au Train-Cinéma autour du film de Jean-Marc Moutout : "De bon matin". Ce film nous parle d'un cadre qui travaille

dans une banque, victime de harcèlement moral, qui finalement, broyé par ses chefs et le système, finira par exécuter deux de ses supérieurs. Ce film, puissant lève de nombreuses questions comme celle de la place de l'individu dans le monde du travail et de sa culpabilisation par ses supérieurs face aux difficultés à affronter dans l'entreprise. Se pose aussi la question de la négation du collectif, tout étant fait pour pousser chacun à l'individualisme. Cette œuvre, inspirée d'un fait réel, nous rappelle la vague de suicide qui eut lieu, entre au-



tres, à France Télécom.

Durant le débat organisé à la suite de la projection, à laquelle 80 personnes participaient, de nombreux témoignages ont porté sur les conditions de travail et leur évolution, sur la pression grandissante sur les épaules des salariés et sur la difficulté face au défaitisme de certains salariés pour s'organiser et lutter.



## Visites au cœur de trois entreprises Portoises

**Donner à voir à chacun les savoir-faire des entreprises portoises et valoriser leurs atouts économiques et humains.**

Les portoises connaissent peu ou prou les activités des PME sur la commune. A partir de ce constat, la municipalité a souhaité encourager la découverte par les habitants qui le souhai-

tent des entreprises qui forment le paysage, disons économique de la ville.

Qui dit découverte, dit valorisation des savoir-faire de ces mêmes entreprises portoises, mais aussi du travail de femmes et d'hommes.

L'originalité de cette initiative réside dans le fait de montrer aux portoises les potentiels et la richesse économique de notre ville. Il ne s'agit

pas, comme dans un salon, de vendre un produit ni de vanter le fruit de telle ou telle fabrication, mais bien d'afficher le travail de celles et ceux qui créent à Portes-lès-Valence. Alors, comme chaque année depuis 2008, ces visites d'entreprises connaissent un franc succès, comme en témoigne la participation d'élus locaux et de portoises, munis ou non d'un curriculum vitae.

### Présentation des entreprises

#### CONSTRUCTEL

Cette entreprise a pour secteur d'activité en fort développement, les réseaux de télécommunication. Elle travaille dans la conception et la mise en place de ces réseaux. Elle a pour principal client France Télécom. Cette entreprise est présente au Portugal, en Belgique, en Roumanie et dans les Caraïbes. Plus de 500 employés sont répartis selon les différentes activités et zones géographiques. Son siège social national se trouve dans la ZAC de Morlon.



#### MEGNANT

Située dans la zone des Auréats, cette entreprise existe depuis 1976 et compte huit salariés, dont trois ont été formés par le lycée professionnel Montesquieu. Son domaine d'activité est la ferronnerie (pergolas, portails...) de la conception sur mesure à la pose.

Une particularité, elle dispose d'un poste dédié à un apprenti pour perpétuer le savoir-faire de la ferronnerie.

#### AFT-IFTIM

L'objectif du groupe est de développer par tout moyen approprié la formation professionnelle dans le transport, la logistique quels qu'en soient les acteurs. 24 000 entreprises sont adhérentes, 200 000 personnes sont formées par an dont 3000 sur le site de Portes-lès-Valence. Le centre de Portes construit en 1997 se situe dans la ZI de la Motte, 14 personnes y travaillent.



## Rencontre élus et organisations syndicales locales

Evoquer les enjeux de l'emploi et de la formation professionnelle exige d'avoir un échange avec les organisations syndicales locales. L'objectif est de redonner toute sa place au mouvement syndical de salariés, dans un contexte où le dialogue social, à l'échelle nationale, apparaît comme tronqué d'avance. Par exemple, quand se déroulent des négociations collectives entre syndicats et gouvernement, après l'adoption d'une Loi...

Mais revenons à Portes-lès-Valence où lors de cette rencontre, l'ensemble des organisations syndicales locales (CGT et CFDT) ont exprimé leur satisfaction quant à l'attribution d'une subvention établie au prorata de leur représentativité, subvention supprimée par l'an-

cienne municipalité entre 2001 et 2008.

Diverses problématiques ont été évoquées, comme le respect du droit du travail, la gestion des contrats, les "ruptures conventionnelles", le droit à la retraite, ainsi que la situation sociale des salariés dans les entreprises portuises et les demandeurs d'emplois.

Des sujets bien d'actualité que la crise économique et sociale met en exergue chaque jour. Il est certain que le contexte national de crise économique ne facilite pas la création d'emplois. Il est aussi vrai que certains, au plan national, semblent bien davantage obnubilés par le triple A des agences de notation que par des mesures efficaces de lutte contre le chômage ou même de soutien aux salariés victimes de plans de licenciements de grande ampleur.

Les dernières statistiques concernant le chômage ne sont pas particulièrement encourageantes, c'est presque un euphémisme de le dire... Ainsi, à la stagnation de l'emploi salarié s'ajoute un niveau de créations d'emplois nettes quasiment nulles sur le périmètre de l'Agglo.

Autre point d'actualité, c'est la mise en concurrence par l'Etat des structures d'orientation. On est en droit de se demander si l'Etat par son silence à l'égard du service d'orientation de l'Education Nationale, ne veut pas laisser mourir d'inanition. La spécificité de l'orientation à l'école doit être reconnue, dans la mesure où elle concourt à préparer à la vie, à éduquer, à apprendre à travailler dans une visée émancipatrice.

## Emploi - formation - orientation



d'apporter des réponses concrètes aux jeunes et moins jeunes.

On notait 4 pôles à ce forum : le premier "pôle CV" en lien avec l'association des Portes de l'emploi et la MJC-Centre social, le second "pôle mission locale" où étaient mis à disposition 4 ordinateurs et des fiches métier, le troisième pôle s'organisait en atelier "recherche d'emploi" et le quatrième en atelier "formation et orientation", avec la Bibliothèque de Portes, le GRETA Viva 5 et la Mission Locale.

Les questions concernant l'emploi, l'orientation et la formation constituent une forte préoccupation des citoyens. Depuis 2008, la municipalité s'est particulièrement investie sur ces sujets en partenariat avec les divers interlocuteurs du service public de l'emploi.

Ainsi, chaque année, des forums sont organisés à l'Espace Cristal afin de mettre en rapport les personnes privées d'emplois, celles en recherche d'un stage, d'une formation avec les entreprises qui recrutent et les acteurs locaux.

L'objectif est d'être le plus utile possible et



### La goutte d'eau de Michel Aubert

Un des dictons du mois affirme : « - Quand en novembre, la pluie noie la terre, - ce sera du bien pour tout l'hiver. ».

La terre fut noyée par la pluie en ce début de mois de novembre. Elle a même eu de quoi arrêter le pèlerin... les matins. Il est tombé le jour de la Toussaint 5 litres au m<sup>2</sup>, le 4 novembre 83 litres, le lendemain 84 litres et le 8 novembre 13 litres. Soit un total de 185 litres / m<sup>2</sup> pour ce mois dernier. En 2 jours, il est tombé 90% des pluies du mois.

En 12 ans de relevés de pluviométrie, 2011 aura été une année "normale" s'agissant de la quantité de pluie tombée. En effet, novembre 2001 fut le mois le moins pluvieux avec seulement 16 litres / m<sup>2</sup> et novembre 2002 le plus pluvieux avec 419 litres / m<sup>2</sup>.

## Solstice a fêté ses 10 ans

*Une coopérative d'entrepreneurs, alternative à l'entreprise individuelle*

**Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre à l'Espace Cristal de Portes-lès-Valence, la coopérative d'entrepreneurs "Solstice" a fêté ces dix années. Une décennie passée à développer cet outil innovant au service des porteurs de projets et des territoires de la Drôme.**

Monsieur Cyril Kretschmar, conseiller régional délégué en charge de l'économie sociale et solidaire, Monsieur Michel Rohart, directeur de l'union régionale des sociétés coopératives et Monsieur Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire à l'économie ainsi que des entrepreneurs, des associés, des partenaires et des élus étaient présents lors de cette soirée des 10 ans de Solstice.

Rappelons que "Solstice" est une coopérative d'entrepreneurs qui propose un cadre juridique à l'exercice d'une activité indépendante. Elle s'adresse aux porteurs de projet de créa-

tion ou de reprise d'entreprise.

À l'issue d'une phase de test, l'entrepreneur bénéficie d'un soutien technique s'il souhaite créer son entreprise et de la possibilité de poursuivre son activité au sein de la coopérative.

La coopérative d'entrepreneurs constitue une alternative collective crédible à l'entreprise individuelle en proposant aux entrepreneurs un cadre sécurisé pour développer et pérenniser leur activité. Déchargé des formalités comptables, juridiques, sociales et fiscales, l'entrepreneur se consacre à son cœur de métier, à savoir la prospection et la production, en bénéficiant de services et d'outils mutualisés.

Solstice est avant tout une Société Coopérative et Participative (SCOP) qui œuvre pour un entrepreneuriat responsable et solidaire. Les tarifs pratiqués par ses entrepreneurs respectent les conditions du marché, intègrent tous les coûts, impôts et taxes, et ne créent pas de conditions de concurrence déloyale.



*De gauche à droite : Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint en charge de l'économie, Michaël Sibilleau, sous-préfet de Die, Jean-Jacques Magnan, gérant Solstice et Michel Rohart, Directeur AGF SCOP*

En partenariat avec le CDRA et Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, la ville de Portes encourage le projet de "Solstice" d'extension de sa plateforme sur le périmètre de l'agglomération.

## Pizzas et gratins de ravioles à emporter



Claude et Jérôme Faure, c'est une affaire de famille entre l'oncle et le neveu. Ils sont installés, depuis novembre 2011, place Maurice Caty, près de la salle Fernand Léger, dans le quartier Ouest, les mercredis et samedis

soirs de 17 à 22 heures pour vous proposer des pizzas et des gratins de ravioles. C'est en accord notamment avec la nouvelle boulangerie "Aux Délices de Guillaume" et le Conseil de quartier "Ouest" que Jérôme et Claude, bien connus des portois puisque le 1<sup>er</sup> y est né et le second y réside depuis plus d'un an, ont posé leur camion, participant ainsi du développement de la vie commerciale et du lien social dans le quartier

"Ouest". Claude Faure est dans le métier depuis 5 ans puisqu'il gérait une pizzeria à Saint-Péray. Les produits proposés sont frais, comme la pâte, ce qui en ajoute à la qualité des produits.

### Forum de la création et reprise d'entreprises

Jeudi 17 novembre 2011 de 9h30 à 17h30, s'est tenue à l'Espace Cristal, une conférence intitulée "10 clés pour réussir sa création-reprise d'entreprise et comment la financer", co-animée par les chambres consulaires (chambre de commerce-CCI et chambre des métiers-CMA). De témoins jeunes chefs d'entreprises ont fait part de leur expérience sur le sujet. Comme l'indique la CCI de la Drôme, « dans un contexte économique encore chahuté, la reprise interne peut être un schéma qui séduit de plus en plus dans la mesure où elle limite le risque managérial lié à la transmission et rassure les financeurs et partenaires de l'entreprise. »

## Passage de relais pour Portes-Infos

**Yann Etienne, nouveau journaliste**

**Yann Etienne travaille depuis le 15 janvier 2011 à la mairie de Portes-lès-Valence au secrétariat du maire et des élus. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011, il remplace Bernard Fillet qui a fait valoir son droit à la retraite comme journaliste du "Portes Infos".**



Yann Etienne est un tout jeune quarantenaire, ardéchois où résident ses parents. Il connaît bien la région puisque son 1<sup>er</sup> travail, comme cuisinier, l'amena tout près d'ici à Livron. Après

l'obtention de son DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires, équivalent du BAC), il descend dans le sud, à Montpellier où il effectue ses études à l'université.

Sa vie personnelle l'amène à Arles où il fait nous dit-il « *des tas de petits boulots d'intérim, comme celui de maçon, d'installateur de plafonds suspendus, de nettoyeur dans des bâtiments industriels, qui sont loins d'être payés correctement* ». Puis il est embauché comme ouvrier intérimaire dans l'agro-alimentaire. Un ouvrier qui prend conscience « *des cadences de travail particulièrement élevées* ».

Malgré son intérêt pour la culture camarguaise et arlésienne, « *celle qui est vraiment populaire, pas celle de la vénalité* » rajoute-il, il monte à la Capitale, comme on dit dans le Sud. Là-bas, il effectue une formation dans un secteur qui l'a

toujours passionné : la photographie. En parallèle, il est administrateur de l'UNEF, Union nationale des étudiants de France. « *C'est dans la continuité de mon engagement syndical étudiant que je participais à la rédaction du journal national de l'UNEF, au montage de dossiers de demandes de subventions. Je faisais le lien entre le Bureau national et les responsables syndicaux dans les universités* ». Diplôme de photographie en poche, il travaille ponctuellement pour la mairie de Bonneuil sur Marne puis la CCAS d'EDF en effectuant des reportages photos dans toute la France.

Au Cabinet du maire, avec Agnès Molières, infographiste du journal municipal, sous la responsabilité de Marie-Jo Bayoud et de Cyrille Bernardin, il est désormais l'interlocuteur des associations et structures portaises pour « *faire du Portes infos, un journal d'expression de ce qui vit et bouge dans la commune* ». Yann est un passionné « *d'histoire, de culture espagnole et de bonne bouffe* ».

**Cyrille Bernardin**

## Baisse des cotisations des collectivités au CNFPT

Le CNFPT, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, est un organisme déconcentré et paritaire qui garantit aux collectivités et à leurs salariés un accès égalitaire aux formations. Or, un amendement voté au Parlement, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2011, s'en prend gravement à ses missions de service public. En effet, il prévoit l'abaissement de la cotisation des collectivités locales au CNFPT de 1% à 0,9% de la masse salariale, soit -10%, amputant son budget de 33,8 millions d'euros par an dès 2012.

Cet amendement a été déposé par le sénateur centriste -comprenez de droite- proche du Modern et du Nouveau Centre, Jean Arthuis quand il était président de la commission des finances, donc avant les sénatoriales de septembre dernier.

Cet amendement a eu le mérite de fédérer toutes les organisations syndicales de la fonction publique contre lui. C'est dire. Pour Marianne Vauquelin, secrétaire du syndicat CGT des communaux de Portes-lès-Valence, cet amendement « *est cynique car le gouvernement veut faire des économies budgétaires sur le dos des agents et sur un droit essentiel qu'est celui à la formation des agents des collectivités territoriales. Or, la formation est nécessaire et indispensable pour permettre au service public et à ses personnels de répondre normalement aux enjeux et aux évolutions de notre société* ».

Les conséquences du vote de cet amendement se précisent déjà : le Conseil d'Administration du CNFPT veut réduire ses dépenses, en ne rem-

boursant plus certains frais de formation aux salariés et certaines formations deviendraient payantes en sus de la cotisation obligatoire.

De nombreuses associations d'élus, plus de 2000 collectivités et toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique Territoriale ont fait connaître leur désaccord avec cette décision. Le Conseil Municipal réuni le 5 décembre 2011 a voté un vœu présenté par Gérard Laurent-Bourge, adjoint chargé du personnel communal, qui demande avec force au Parlement de rétablir la cotisation obligatoire versée par les collectivités territoriales au Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour la formation professionnelle de leurs agents à 1% de leur masse salariale.

**CB**

## Repas des anciens

*Fête de la jeunesse d'hier et d'aujourd'hui...*



**Organisé par le CCAS et offert par la municipalité aux portois de plus de 70 ans, le traditionnel repas des anciens s'est tenu à l'Espace Cristal ce dimanche 27 novembre. 500 personnes étaient présentes pour une initiative placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité.**

Dés 11 h du matin, nos anciens étaient nombreux à s'installer dans la salle de l'Espace Cristal avec une envie toute impatiente de se retrouver entre amis pour passer une bonne journée.

Avant même le début du succulent repas concocté par le traiteur Gefcau de Bourg-lès-Valence, nos aînés ne se sont pas fait attendre pour aller faire un tour sur la piste de danse où l'orchestre de Fred Kohler venant d'Ardèche nous a interprété des rythmes de paso doble ou autre tangos.

Cette journée est l'occasion pour nos aînés de passer un agréable dimanche entre amis



autour d'une bonne table. La bonne humeur aidant, chacun y va de sa blague, ponctuée d'éclats de rire.

Monsieur le Maire, entouré de l'équipe municipale et des membres de la commission des affaires sociales, a souhaité la bienvenue à tous les convives et a

remercié Jocelyne Couriol, adjointe au maire chargée des personnes âgées. Et a ajouté :



*« La réussite d'une telle journée est le fruit du travail de l'ensemble du personnel du service "Population" et du CCAS ».*

Les deux doyens de la journée, Mme Hugues née Sapet le 12 juillet 1920 et M. Roger Marcel né le 14 février 1914 se sont vus remettre un superbe bouquet. A noter aussi l'anniversaire de M. Beaumont André né le 27 novembre 1923. Un grand moment de solidarité et de convivialité en somme. Le repas s'est terminé tard dans l'après-midi, chacun repoussant le départ, savourant ce bon moment. Nombreux furent les convives à souligner leur



satisfaction de vivre dans une ville où la municipalité porte une grande attention aux anciens en organisant de nombreuses initiatives comme ce repas ou le voyage annuel. Signalons que les personnes de plus de 70 ans n'ayant pu assister à ce repas recevront un colis offert par la municipalité pour Noël.

**Yann Etienne**



## Assemblée de l'USEP

### La citoyenneté par le sport

**Le mercredi 30 novembre s'est tenue à la maison des associations l'assemblée générale départementale de l'USEP à laquelle une soixantaine de personnes participaient.**



Présenté par le Président de l'USEP Drôme, Gérard Bravais, « le bilan de l'année 2011 s'avère très positif, beaucoup de projets ayant été mis en œuvre ». A l'échelle de Portes-lès-Valence, la présence sur le terrain des animateurs sportifs est pour beaucoup dans le succès de l'USEP. Il faut dire aussi que ceux-ci ont tissé des liens étroits avec les enfants et les enseignants. On ne présente plus l'USEP dont les valeurs défendues lui permettent d'être reconnues par ses partenaires, comme l'éducation nationale et les comités sportifs. Les activités de l'USEP valori-

sent l'école publique et concourent à défendre la place et l'importance de l'EPS dans l'éducation des enfants. De l'avis des membres du bureau de l'association, « cette dynamique doit être poursuivie pour que le comité départemental s'étoffe et s'enrichisse de personnes qui s'impliquent dans les projets présents et futurs ».

A l'heure des débats sur le budget communal et le rapport de la Cour des Comptes, il n'est pas inutile de rappeler que l'USEP est un service nouveau mis en place, depuis 2008, par l'équipe municipale. Un nouveau service qui marche. Un investissement au service des jeunes portois. D'ailleurs, les parents d'élèves ne s'y trompent pas, car ils sont chaque année toujours plus nombreux à vouloir inscrire leur enfant aux initiatives proposées par l'USEP.

Pour l'année 2012, de nombreux défis sont à relever. Le développement des rencontres sportives, en donnant aux enfants les moyens d'être acteurs responsables et autonomes, sera une priorité.

### Le Twirling bâton récompensé

La municipalité de Portes-lès-Valence a accueilli, dans la salle du conseil municipal, le club de twirling bâton. Quatre de ses membres se sont vu offrir des mains de M. le Maire et de M. Claude Campagne, adjoint au Maire chargé du sport, un DVD et un livre sur l'histoire de notre ville.

En effet, lors des championnats du monde qui se déroulaient en août 2011, dans la ville de Jacksonville aux États-Unis, le duo Anaïs Boutarin et Fiona Boudoux a brillé par sa prestation en remportant la médaille d'or.



La ville a également récompensé Laurine Bernard et Marina Bernard, toutes deux également présentes en Floride pour leurs prestations. M. le Maire a félicité les athlètes au nom des Portois, leur résultat participant de la notoriété de la ville, dans le sport de haut niveau.

## Coupe de France basket féminin : Portes contre Nîmes

L'équipe féminine de l'USCP basket a reçu l'équipe de Nîmes dans le cadre de la Coupe de France à la halle des sports de Portes-lès-Valence le samedi 12 novembre.

Le coup d'envoi a été donné par Claude Cam-

pagne, adjoint au maire chargé des sports.

Le tirage au sort du Trophée féminin de la Coupe de France avait désigné l'équipe féminine de Nîmes comme adversaire des portoises.

Cette équipe nîmoise évolue en Nationale 3 et c'est donc à une belle affiche que les supporters nombreux ont pu assister.

Nîmes se présentant avec un effectif réduit, proposant par la force des choses une défense en zone, les gardoises ont fait illusion 5 mn jusqu'à ce que les locales règlent leurs problèmes d'adresse et dynamisent leur jeu. À force de pé-

nétrations dans la zone de vérité et de contre-attaques, l'écart se creuse inexorablement pour atteindre + 28 points à la mi-temps.

Venues pour expédier les obligations fédérales, les nîmoises avec orgueil, réagiront néanmoins lors d'une seconde mi-temps plus équilibrée qui leur permis de faire un rapproché limitant un score devenu plus conforme à leur statut.

Mais il est vrai que la messe était dite depuis longtemps et les filles de J-B. Gomez, qui en a profité pour faire largement tourner son effectif, se voient donc proposer un nouveau tour de coupe juste avant les fêtes. Score final : 77 - 65. Bravo à cette belle équipe féminine et bonne chance pour le prochain match contre Marseille !



Photo Jean-Pierre Thouvenin



# Challenge Alain Hartz

## Passion course à pied

**Cette année encore, la 32<sup>ème</sup> édition de cette course a été un véritable succès populaire, auprès de toutes les générations. Plus de 300 coureurs, débutants et amateurs confirmés, sont venus participer au traditionnel Challenge Alain Hartz. En même temps se déroulait le Trophée Jean-Claude Ambrogelly pour les enfants des écoles, avec quatre courses au programme suivant les tranches d'âges.**

La météo était idéale pour cette 32<sup>ème</sup> course pédestre organisée par l'association "Le lièvre et la Tortue" en partenariat avec la municipalité, l'Office Portoais des Sports, "Courir Livron-Loisirs" et la Fédération française de sport adapté. Les premiers à s'élancer étaient les enfants, tous prêts à user leurs semelles pour être le premier sur la ligne d'arrivée et remporter le Trophée Ambrogelly. 4 courses étaient au programme (400m, 800m, 1200m et 3000m). Le départ du 3000m a été très rapide et la distance vite avalée par les jeunes. Une bonne entrée en matière pour cette journée de compétition sportive.

Comme on ne change pas une formule qui marche, une fois de plus le parcours du challenge Hartz passait par le bois de la Chaffine pour le plaisir des sportifs. En effet, aux dires des coureurs, ce passage rompt la monotonie. Deux dis-



tances étaient proposées 8,5km ou 17,180km. 208 coureurs étaient présents sur la "petite" distance et 94 sur la "grande".

Les organisateurs proposaient aussi un circuit pour le sport adapté qui est la seule et unique course proposée en Drôme Ardèche.

La course à pied est certes un sport individuel, mais il véhicule également les valeurs d'entraide et de solidarité. Le sport concourt au développement des valeurs collectives et doit être accessible à toutes et à tous, dans tous les lieux, comme par exemple à l'école ou en entreprise.

**Yann Etienne**



### Paroles de coureurs

« C'est un parcours technique mais très agréable »

« Ce challenge perpétue un bel esprit de convivialité »



### Palmarès Challenge Alain Hartz

#### ■ 8,5 KM MESSIEURS :

- 1<sup>er</sup> Timlijine Ali en 30'29"
- 2<sup>ème</sup> Mennesson Mathieu (Valence Triathlon) en 30'48"
- 3<sup>ème</sup> Vacher Olivier (EARP Romans) en 30'53"

#### ■ 8,5 KM FÉMININE :

- 1<sup>ère</sup> Lety Ruiz Laetitia en 35'00"
- 2<sup>ème</sup> Hernandez Audrey Rose (Jogging Club Portoais) en 39'10"
- 3<sup>ème</sup> Bard Véronique en 39'31"

#### ■ 17,180 KM MESSIEURS :

- 1<sup>er</sup> Stragapede Vincent en 1h00'22"
- 2<sup>ème</sup> Allain Serge en 1h02'28"
- 3<sup>ème</sup> Mattras Sylvain (courir Livron loisir) en 1h04'08"

#### ■ 17,180 KM FÉMININE :

- 1<sup>ère</sup> Pacaud Stéphanie (Jogging Club Portoais) en 1h12'07"
- 2<sup>ème</sup> Laurent Annick en 1h23'42"
- 3<sup>ème</sup> André Stéphanie en 1h27'36"

Tous les résultats sur le Site Internet de Portes : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Une récente étude sur la pauvreté des enfants, réalisée notamment par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) démontre que "la grande pauvreté touche beaucoup trop d'enfants en Rhône-Alpes". Cette pauvreté, répartie de façon très inégale selon les territoires, touche singulièrement des enfants vivant dans des familles mono-parentales. Pour elles, le versement de minimas sociaux et des prestations sociales et familiales est essentiel. L'équipe municipale, par différentes actions de solidarité -et non pas d'assistance- agit pour compenser ou corriger les inégalités subies par les personnes et les enfants qui ne portent aucune responsabilité dans la situation qu'ils connaissent.

### Le triage SNCF a bien de l'avenir

Les cheminots de Portes-lès-Valence ont bien raison de tenir bon sur le triage SNCF, délaissé par la municipalité précédente de droite ! En concertation avec le syndicat CGT des cheminots et sous l'impulsion de Pierre Trapier, une porte est ouverte sur un projet d'envergure, mené sur le Port de commerce où le rail, le fleuve, la route s'articuleront grâce à un "convertisseur modal".

Ce vaste projet de multi-modalité devrait naturellement intéresser la SNCF. L'entreprise nationale "historique" qui a fermé depuis 2003 près de 500 gares FRET ne peut poursuivre le déclin du FRET, alors que tout lui est apporté sur un plateau.

Le plan FRET de la SNCF et du Gouvernement doit être abandonné. La libéralisation du chemin de fer a eu pour principale conséquence le report du FRET ferroviaire sur... la route. Une directive accentuant la libéralisation et l'éclatement du secteur ferroviaire a été votée le 16 novembre 2011 par les députés européens.

Seuls les députés du Front de gauche ont voté contre cette directive. Alors si on veut que ça change en 2012, un grand débat national sur le FRET s'impose pour ne pas laisser les mains libres aux adeptes de "la concurrence libre et non faussée", un dogme qui a fait ses vilaines preuves en démantelant le service public et le triage de Portes-lès-Valence.

Le groupe CRC souhaite à tous les portois de bonnes fêtes de fin d'année.

**Sylvie Mourzelas, conseillère municipale, membre du groupe  
"Communistes, Républicains et Citoyens".  
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr**

### Cher Père Noël

J'ai été très sage cette année, j'ai bien écouté le petit monsieur à la télévision. De toute façon, je n'avais pas le choix, on ne voit que lui... Alors voilà, je t'écris ma liste de cadeaux :

Je voudrais que tu m'apportes un nouveau Président de la République, le dernier que tu m'avais offert est tout cassé, même sans ses piles il court dans tous les sens et se cogne contre les murs.

En plus il raconte n'importe quoi pour que je le garde.

Je voudrais aussi que tu m'apportes un nouveau député, une dame par exemple. L'avant dernier avait perdu le nord, il partait à droite quand je lui disais d'aller à gauche. Le dernier fait pleurer mes parents, il défend le bouclier fiscal au lieu du smic qui leur permet de m'habiller, me loger et me donner à manger.

Par contre je ne voudrais pas de lunettes rouges ou de pédalo, mais un souffle de décence et de respect, et pas d'éléphant en peluche mais un souffle d'intelligence.

Je voudrais aussi que tu apportes des chocolats à mes copains Harris et Moshé, et un souffle d'espoir pour que leurs parents se reparlent enfin.

Allez, revenons sur terre, tout cela ne dépend pas que du Père Noël, mais de vous chers lecteurs et des bulletins que vous déposerez dans l'urne en 2012.

Joyeux Noël et bonnes fêtes.

**Thierry Lecomte, conseiller municipal, membre du groupe  
Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.  
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr  
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Le 5 décembre dernier, lors du conseil municipal sera présenté le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes portant sur un contrôle et l'examen des comptes de la commune pour les exercices 2004 à 2010. Ce contrôle porte donc sur des exercices dont mon équipe avons été gestionnaire de 2004 à mars 2008.

Il en ressort une synthèse non partisane de la Chambre Régionale des comptes qui prend acte des décisions comme du fonctionnement de la commune.

J'ai personnellement été entendue pour donner toutes les explications nécessaires, tout comme Mr Trapier.

Le verdict rendu est sans appel : « La commune de Portes-lès-Valence a bénéficié d'une situation financière confortable jusqu'en 2008, caractérisé par un potentiel fiscal et un produit de taxe professionnelle nettement au dessus des moyennes des communes de même strate. Cette situation résultait d'une gestion plutôt prudente, avec une évolution des charges maîtrisées, permettant de dégager un autofinancement, destiné à financer les investissements en recourant de façon très modéré à l'emprunt. L'évolution des charges de fonctionnement à partir de 2008, plus rapide que celle des produits, a fragilisé la situation de la commune. Les charges de personnel notamment ont connu une très forte croissance en 2009 et 2010. Cette évolution résulte des choix politiques de renforcement et création de services ».

En 2 ans la situation est devenue préoccupante. Nous n'arrêtons pas de le dire mais : Quand Mme Girard le dit : elle fait du mauvais esprit revanchard ! Quand la Chambre Régionale des comptes le dit et l'écrit : ce sera quoi Lundi soir ?

Le groupe d'opposition de Portes-lès-Valence vous souhaite, malgré tout, un joyeux Noël et une très bonne fin d'année.

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,  
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.  
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2012-2013

Les inscriptions scolaires 2012-2013 concernent les enfants entrant en 1<sup>ère</sup> année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portoïis. Elles auront lieu en janvier 2012, en mairie, bureau des affaires scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, selon le calendrier ci-après :

### Ecoles maternelles

**Voltaire** : lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 janvier

**Jean Moulin** : jeudi 19 janvier

**Anatole France et Pasteur** : vendredi 20 janvier

### Ecoles élémentaires

**Voltaire** : lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 janvier

**Fernand Léger** : jeudi 19 janvier

**Joliot Curie** : mardi 24 et mercredi 25 janvier

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra le vendredi 27 janvier 2012 aux heures d'ouverture de la mairie. Pièces à fournir (originaux et photocopies) pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées :

- pièce d'identité d'un des parents ;
- livret de famille ;
- en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant ;
- justificatif du domicile de moins de trois mois ;
- carnet de santé ;
- certificat de radiation en cas de changement d'école .

**Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.**

## UN JARDIN POUSSE SUR VOTRE COMMUNE

La MJC-Centre Social réalise un projet de jardins partagés. Le lancement du potager se fera en 2012, mais d'ici là, l'élaboration du projet et la constitution du groupe de jardiniers est en germe. Afin de l'aider à prendre racine, nous faisons appel dès maintenant pour récolter toutes vos idées, savoir faire, outils, graines, bonne volonté surtout... Pour plus d'infos contacter Nelly : 06 20 02 62 56.

## VOS SORTIES

### ■ Au Club Ambroise Croizat

#### DÉCEMBRE

##### Samedi 31

réveillon dansant, 20h, salle Brassens

Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,

M. Sapet, 04 75 57 30 69.

### ■ A la Bibliothèque

#### DÉCEMBRE

##### Jeudi 22

Atelier multimédia "La musique : télécharger, copier, graver" entrée libre sur réservation

#### JANVIER

##### Mercredi 4

Animations pour les petits de moins de 7 ans avec leurs parents, entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Tél. 04 75 57 40 65

### ■ Au Train-Théâtre

#### JANVIER

**François Moutin, Anne Sila & Lew Soloff**

(chanson française et jazz) ven. 13 à 20h30

**Vendeurs d'enclumes**

(chanson française rock) jeu. 19 à 20h30.

**L'orchestre d'hommes-orchestres**

(variations sur Tom Waits Québec), sam. 21 à 20h30.

### ■ Au Train-Cinéma

#### DÉCEMBRE

##### Or noir

**Le jour le plus court**

**Un monstre à Paris**

**Polisse**

#### JANVIER

**Les Lyonnais**

## VACANCES EN FAMILLE

La MJC-Centre Social de Portes renouvelle cette année son projet de vacances en famille avec l'aide et le soutien de la CAF de la Drôme. Ce dispositif est à destination des familles portoïises en difficultés pour partir en vacances. Pour plus d'infos contacter Nelly : 06 20 02 62 56.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**Les nouveaux portoïis** et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2011** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portoïis déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

## THÉS DANSANTS 2011-2012

Les thés dansants auront lieu à l'Espace Cristal de 14h à 19h avec l'orchestre Daniel Chevalier. Ils sont organisés par différentes associations en partenariat avec la municipalité. Entrée 5€, gratuit pour les Portoïis sur présentation d'un justificatif.

**Mardi 7 février 2012,**

Club Ambroise Croizat et USCP Basket.

**Mardi 13 mars 2012,** UGSP et Comité du Souvenir Français.

## LOTOS 2011-2012

**École Fernand Léger**, mardi 13 décembre, Espace Cristal à 20h

**ACCA**, dimanche 18 décembre, salle Brassens à 14h30

**UGSP**, dimanche 8 janvier, Espace Cristal à 14h

**École Voltaire**, vendredi 13 janvier, Espace Cristal à 20h

**Football Club Portoïis**, samedi 14 janvier, Espace Cristal à 20h

**US Véore XV**, samedi 21 janvier, Espace Cristal à 20h

**Pétanque Cheminote Portoïise**, dimanche 22 janvier, Espace Cristal à 14h30

**Club Ambroise Croizat**, jeudi 26 janvier, salle Brassens à 14h

**Judo**, vendredi 3 février, Espace Cristal à 20h

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Emmie Gudefin Calmes,  
Tyffenn Josseume,  
Ylan Goscicki,  
Loïc Sapet,  
Kilian Mouton,  
Imany Nzuguem Fokoua

### Mariages :

Gaël Graux et Laetitia Monnier

### Décès :

Marie Paré née Chamoux,  
Alain Monon,  
Renée Guibald née Gleizes,  
André Combier,  
Michel Mousseeff,  
Marie Cunzi née Barde,  
Guy Jusselme,  
René Roux,  
Suzanne Carreau

## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

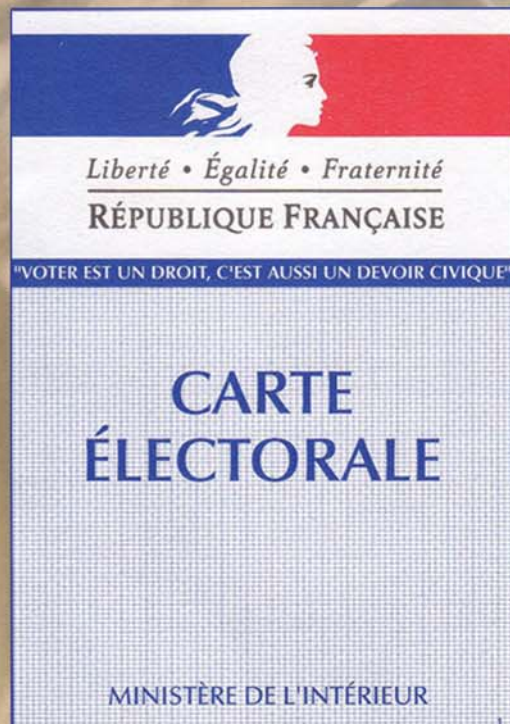
## FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



**Dans la ville**

**Cette carte reste  
la meilleure  
pour exprimer  
vos vœux !**



**ÉLECTIONS 2012**

**Inscrivez-vous avant  
le 31 décembre 2011**